

Communiqué de presse

Lutte contre le blanchiment d'argent: les Chambres fédérales adoptent la révision partielle de la loi

Révision de la loi contre le blanchiment d'argent: la Suisse n'aborde toujours pas de graves lacunes

Berne, le 19 mars 2021 – Au lieu de la révision rigoureuse de la loi contre le blanchiment d'argent qu'il fallait, les Chambres fédérales ont accouché d'une mini-réforme. Du fait que, contrairement à d'autres pays, des domaines importants restent soustraits à la loi, comme des prestations à risque fournies par des avocats et des notaires, notre dispositif antiblanchiment présente toujours de graves failles et la Suisse reste dans l'ensemble en décalage avec les standards internationaux minimaux. Au bout du compte, la Suisse continue à ne pas en faire assez contre le blanchiment d'argent et les agissements criminels de certains acteurs qui font aussi des affaires précisément en Suisse.

Aujourd'hui, le Conseil national et le Conseil des États ont approuvé lors de leur vote final la révision partielle de la loi contre le blanchiment d'argent. Une fois de plus, cette révision a pour origine les grandes pressions internationales exercées sur la Suisse: lors de son dernier examen de la Suisse datant de 2016, le Groupe d'action financière, un organe intergouvernemental, a pointé à juste titre de graves lacunes du dispositif suisse antiblanchiment. Ne satisfaisant pas aux exigences des standards internationaux minimaux de lutte contre le blanchiment d'argent sur des points importants, la Suisse était contrainte de mettre une révision de sa législation sur le métier.

En adoptant aujourd'hui cette révision, les Chambres fédérales ont encore édulcoré le projet déjà modeste du Conseil fédéral et accouché ainsi d'une simple miniréforme. Pour la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent, le dommage résulte en particulier du non-assujettissement des avocats et des notaires à la loi lorsque ces derniers fondent et gèrent des structures aussi problématiques que les trusts et les sociétés de domicile.

Martin Hilti, directeur de Transparency Suisse, déclare à ce propos:

« Tant que la Suisse, contrairement à d'autres pays, tolère d'aussi graves lacunes dans son dispositif antiblanchiment, des acteurs suisses continueront à tremper dans les grands scandales. De la sorte, des activités importantes pour la dissimulation de l'origine illégale de capitaux continueront à avoir été exercées à partir de la Suisse et notre pays restera soumis à de grandes pressions internationales, malheureusement, mais avec raison. »

Contact médias:

Martin Hilti, directeur
Transparency International Suisse
Tél.: +41 (0)31 382 35 50
Courriel: info@transparency.ch

###

Transparency International Suisse («Transparency Suisse») est la section suisse de Transparency International, la principale organisation non gouvernementale qui lutte contre la corruption dans le monde. Transparency Suisse prévient et combat la corruption et le blanchiment d'argent en Suisse et dans les rapports commerciaux des entreprises suisses avec l'étranger. Transparency Suisse est active dans les domaines de la sensibilisation et du plaidoyer, rédige des rapports et des instruments de travail, encourage l'échange au sein de certains groupes professionnels, collabore avec d'autres institutions et prend position sur l'actualité. www.transparency.ch/fr